

# BAG it RIGHT

Dans le comté de Prince George



Angela D. Alsobrooks  
County Executive



À compter du 1er janvier 2024, le comté de Prince George interdit aux établissements de vente au détail de fournir des sacs à main en plastique aux clients et, à quelques exceptions près\*, doit facturer et conserver au moins 10 cents pour chaque sac à main en papier ou sac réutilisable fourni à un client.

## POURQUOI L'INTERDICTION?

Pour protéger l'environnement, la vie marine et réduire les déchets.

## QUI EST CONCERNÉ?

Tous les magasins de détail, restaurants, épicerie ou tout autre établissement qui fournit des sacs en plastique à usage unique à ses clients dans le cadre de la vente d'un produit ou d'un service à but lucratif ou non.

## LIGNES DIRECTRICES POUR LA FACTURATION DES SACS

### Ce qui est autorisé

**Les magasins et les restaurants doivent utiliser/vendre des sacs en papier ou des sacs réutilisables moyennant des frais minimum de 10 centimes.**

On entend par "sac à main réutilisable" un sac à poignées cousues, spécialement conçu et fabriqué pour être réutilisé plusieurs fois et constitué de : Tissu ou autre matière lavable ; ou un matériau durable adapté à une utilisation multiple qui n'est pas constitué de film plastique.



### Les exceptions

**Les sacs en plastique utilisés pour :** Emballer des articles en vrac, y compris des fruits, des légumes, des noix, des céréales, des bonbons ou de petits articles de quincaillerie ; envelopper des aliments congelés, de la viande ou du poisson, qu'ils soient préemballés ou non ; emballer des fleurs, des plantes en pot ou d'autres articles humides ; contenir des aliments préparés ou des produits de boulangerie non emballés ; protéger ou contenir des habits ou des vêtements nettoyés à sec ; protéger les costumes, les robes et les tenues de soirée ; transporter des poissons vivants, des insectes, des mollusques ou des crustacés hors du magasin de détail.

**Frais pour les sacs en papier utilisés pour :** Contenir des ordonnances pharmaceutiques ; Emballer des plats préparés fournis au service au volant ; et fournis par un restaurant à service complet après un repas pour les restes.

**Qu'est-ce qui n'est plus accepté?**  
**Sacs en plastique à usage unique**



**Planifiez dès maintenant. Commencez à apporter votre sac réutilisable lorsque vous faites vos courses !**

Pour plus d'informations, consultez le site [mypgc.us/bagitright](http://mypgc.us/bagitright)